

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS19

présenté par
Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 22

À l'alinéa 2, substituer aux deux dernières occurrences du mot :

« à »

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.